

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 juin 2026

Le 30 juin 2026, à 20 heures 30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué le 24 juin 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Val 81, sous la présidence de Madame VIGROUX Myriam, Présidente.

Membres présents :

M. VIGROUX Didier, Mme GAUSSERAND Dominique, Mme VIGROUX Myriam, M. GAVALDA Guy, Mme BAYSSE Nicole, M. MIOT Bernard, M. ALMAYRAC Jean-Jacques, M. ASSIÉ Jérémy, Mme FABRE Delphine, M. PUEL Sébastien, M. ALBAR Eric, M. COUGOUREUX Rolland, Mme DELPERIE Laurence, M. ARMAND Franck, Mme GOMEZ Ghislaine, Mme GUIBELIN Aude, Mme CHAZOTTES Fabienne, M. ROUDIER Didier, M. LAGALY Jean-Philippe, M. SOULAGES Jérôme, M. MÉLÉSI Olivier, Mme MARIETTA Clémence, M. PYRONNET Jean Marie, M. CRAYSSAC Claude, Mme FRÉDÉRIC Sophia, Mme CLOUP Valérie, M. FARENC Théo, Mme PELLESCI Emmanuelle, Mme FRAYSSINET Emilie.

Membres représentés :

Mme GRANDET Manon (pouvoir à M. LAGALY Jean-Philippe), M. HEINISCH-FOUQUES Patrice (pouvoir à M. CRAYSSAC Claude).

Membres excusés :

M. NÈGRE Daniel, M. LEBAS Brice, Mme BARBANCE Ghislaine.

Secrétaire de séance :

Mme CLOUP Valérie.

DELIBERATION N° 2026/37

Affiliation à la « Ligue de l'enseignement - FOL81 » et signature d'une convention de partenariat

Membres en exercice	34
Quorum	18
Membres présents	29
Membres représentés	2
Membres avec voix délibérative	31

Madame la Présidente indique à l'assemblée que le digital prend une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne de nos habitants.

De ce fait, des ateliers numériques sont organisés par France Services de la Communauté de Communes Val 81 afin de permettre aux seniors, de se familiariser aux nouvelles technologies (naviguer, faire des démarches administratives en ligne, éviter les pièges, communiquer avec ses proches, gérer son espace santé...).

La Ligue de l'enseignement « FOL81 », soutenu financièrement par la caisse de retraite de la CARSAT, a développé une série d'ateliers numériques semblables à ceux proposés par Val 81. Ces ateliers pourraient se substituer à ceux organisés par à France Services Val 81. Le reste à charge pour la Communauté de Communes Val 81 serait de 500€ pour dix ateliers, complété de l'adhésion à l'association d'un montant de 119,65€.

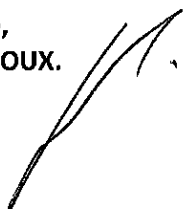
Suite à cet exposé, Madame la Présidente propose à l'assemblée de s'affilier à la « Ligue de l'enseignement -FOL81 » et de signer la convention de partenariat ci-annexée, pour l'organisation de 10 ateliers en 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- accepte l'ensemble des propositions ;
- autorise en conséquence la Présidente ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,
Myriam VIGROUX.



La Secrétaire de séance,
Valérie CLOUP.



Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le 06/07/2026
ID : 081-248100497-20260630-2026DEL37-DE